

CºMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE YVAN RICORDEAU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°44 20 AOUT 2019

HONG KONG

Défendre les libertés

La CFDT joint sa voix à celle de la Confédération Syndicale Internationale et à celle de la Confédération des syndicats de Hong Kong (HKCTU) pour que cessent la répression et les violences policières à l'égard des manifestants qui pacifiquement depuis le mois de juin réclament inlassablement plus de liberté et de démocratie.

Solidaire des syndicalistes de Hong Kong, il est, pour la CFDT, primordial de respecter la liberté de réunion et d'expression. Nous exigeons avec eux la libération des manifestants arrêtés et une enquête indépendante sur les violations des droits de l'homme commises par la police.

À Hong Kong, comme partout dans le monde, la CFDT défend les mêmes valeurs, les mêmes libertés, les mêmes droits.

C'est pourquoi la CFDT soutient les revendications de la HKCTU : le retrait de la loi sur l'extradition ; la libération des manifestants arrêtés sans inculpation ; le retrait par les autorités de la qualification « d'émeutes » des manifestations du 12 juin ; une enquête indépendante sur les violences policières et les abus de pouvoir ; et le recours au suffrage universel.

L'escalade de la violence doit cesser pour laisser place au respect des droits et des libertés.

La CFDT appelle l'Europe à exprimer cette exigence auprès des autorités et elle adresse également une lettre à l'Ambassade de Chine à Paris.

SERVICE DE PRESSE

TÉL: 01 42 03 80 12 presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT

VALÉRIE MALET